

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE

02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Durée

1,00 jour(s) 7:00 heures

Coût de la formation

250,00€ HT Forfait /personne

Public

- Tout conducteur d'engins et suiveur intervenant sous la direction de l'exécutant des travaux (de bouteur et de chargeuse, pelle hydraulique et de chargeuse-pelleteuse, niveleuse, grue à tour, grue mobile, grue auxiliaire de chargement, plateforme élévatrice mobile de personnes, pompe et tapis à béton, chariot automoteur de manutention (conducteur porté), machine de forage)

Pré-requis

Niveau VI de l'Education nationale ou équivalent

- Connaissances préalables requises dans les techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains.

Effectif

8 participants maximum

Formateur

ALEO - APAVE - CITY PRO

Experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises.

Moyens pédagogiques et supports

Exposés, illustrations, reportages photographiques

Evaluation et sanction visée par la formation :

Examen (1 heure)

- QCM validant la compétence pour l'AIPR conducteur d'engin, suiveur

Objectifs :

A l'issue de la formation, les participants doivent être capable de :

- Eviter les risques d'endommagement et les conséquences qui pourraient en résulter pour la sécurité des personnes et des biens, pour la protection de l'environnement et pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages
- Maximiser ses chances de réussite au QCM AIPR Conducteur d'engin et suiveur

Programme

- Contexte réglementaire des travaux à proximité de réseaux souterrains et aériens

Rôle, mission et responsabilités à son niveau
Autorisations d'intervention à proximité des réseaux

- Typologies et terminologies des réseaux

- Principes de sécurité

Risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques des énergies ou (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents) et les risques à moyen et long terme liés aux atteintes aux réseaux existants (intégrité, tracé)
Moyens de protection collective et individuelle
Situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable

Incident ou accident, recommandations applicables
La règle des quatre A (arrêter, alerter, aménager, accueillir)

- Travaux

Environnement, les marquages-piquetages, les signes avertisseurs et indicateurs, le terrain, les moyens de repérage
Imprécision du positionnement des ouvrages et technique utilisée afin de ne pas endommager les réseaux.
Réseaux existants (intégrité, tracé)

- Evaluation par un QCM

Attestation de compétence remise si réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR conducteur d'engin, suiveur

Recyclage : 5 ans

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025

44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax: 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr